

DOSSIER DE PRESSE

Z



PEUPLE TSIGANE

Le silence et l'oubli

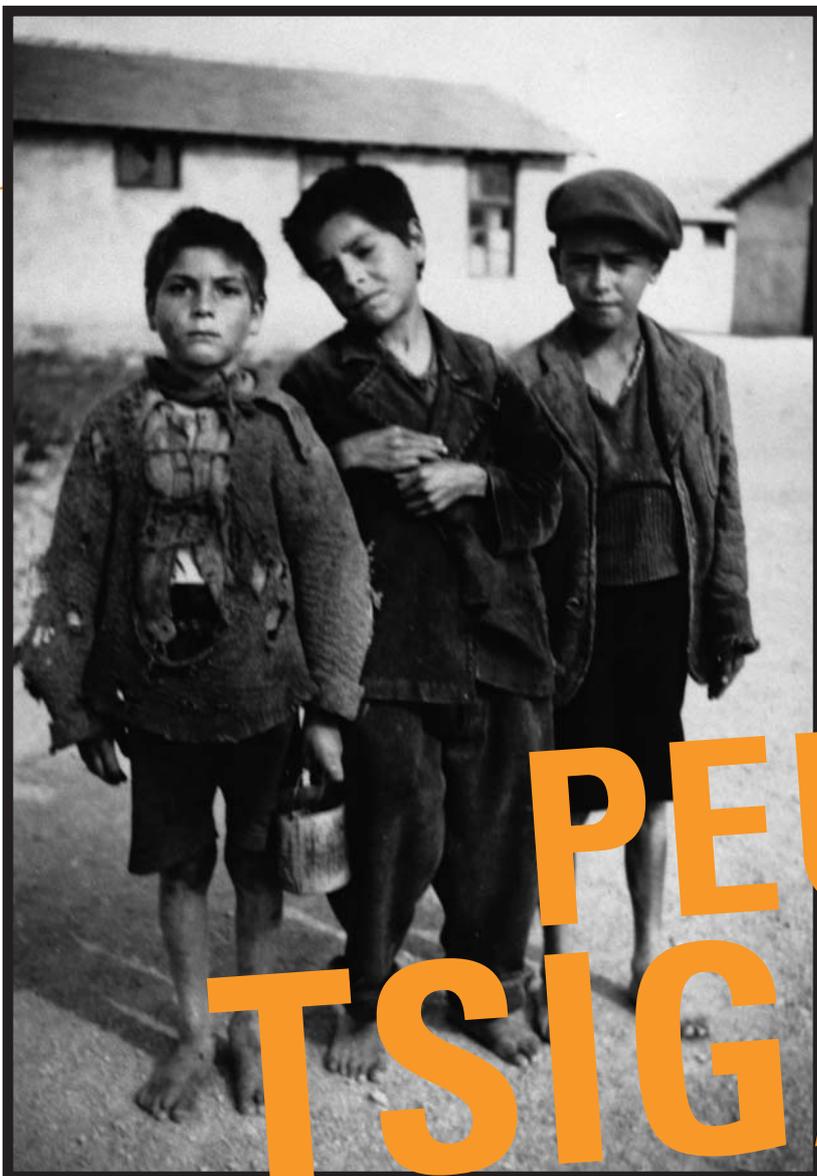
EXPOSITION
du 21 JUIN au 9 DÉCEMBRE 2007



CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14 avenue Berthelot – 69007 LYON – TÉL. 04 78 72 23 11 – OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE



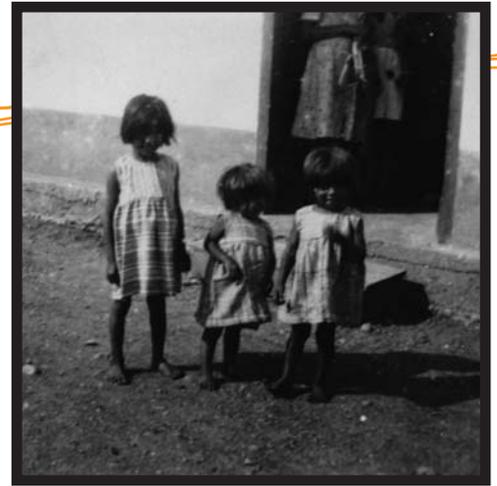


Anonyme
Petits garçons à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)
1942
© Mémorial de la Shoah/CDJC

PEUPLE TSIGANE

Le silence et l'oubli

SOMMAIRE	Introduction	page 2
	L'exposition	page 4
	<i>Une culture méconnue</i>	
	<i>Une histoire sous surveillance</i>	
	<i>Une mémoire en construction</i>	
	Le camp de Saliers	page 7
	<i>Un camp modèle...</i>	
	<i>...du dysfonctionnement des camps</i>	
	Entretien avec Mathieu Pernot	page 9
	Autour de l'exposition	page 10
	Informations pratiques	page 10



INTRODUCTION

Dès les prémices de la Seconde Guerre mondiale, les Tsiganes présents sur le sol français sont victimes d'une politique de suspicion accrue. Leur itinérance, source de possible contact avec l'ennemi, apparaît comme un danger pour la sécurité du pays et ne correspond pas aux normes établies par la Révolution nationale. Progressivement, ils sont internés dans différents camps, répartis sur l'ensemble du territoire.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a souhaité donner un éclairage particulier au sort de ces « voyageurs », contraints à l'immobilité dans la France occupée.

L'exposition, composée de deux parties étroitement liées, rappelle tout d'abord l'histoire de l'internement des Tsiganes depuis sa genèse, en revenant sur la politique de la III^e République à l'égard des nomades. Elle présente également l'exposition *Un camp pour les bohémiens, mémoires du camp de Saliers*, conçue par le photographe Mathieu Pernot, présentée en 2001 aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille.

Le propos est d'amener graduellement le visiteur à découvrir la place singulière réservée aux Tsiganes dans la société française de la première moitié du xx^e siècle. En effet, ce terme générique renvoie à une réalité plus complexe qu'il n'y paraît car le peuple tsigane est composé de grandes « familles » distinctes par leurs origines géographiques et leurs métiers. Ainsi trouve-t-on en France des Manouches, des Yénishes, des Roms et des Gitans. Cette population, estimée à 25 000 lors du recensement de 1897, se fonde dans un groupe bien plus nombreux « d'itinérants » : ramoneurs

savoyards, maçons de la Creuse, ouvriers agricoles des régions de montagne. Elle fait l'objet d'une surveillance exponentielle, qui rend compte des efforts fournis par la III^e République, soucieuse de mettre fin aux particularismes. Ainsi, les « nomades » sont-ils dans un premier temps recensés, puis dotés à partir de 1912 d'un carnet anthropométrique d'identité, visé et tamponné par les autorités municipales lors de chaque halte. Clairement mis en place à des fins de contrôle, ce carnet comporte également un volet réservé aux certificats de vaccination, témoignage de la volonté hygiéniste de l'État.

Stigmatisés, redoutés pour leurs larcins supposés et leurs prétendus pouvoirs occultes, les Tsiganes vivent en marge d'une société encore largement rurale. Ils trouvent cependant leur place dans l'économie des campagnes, comme maquignons, étameurs ou encore ouvriers agricoles. Si les déplacements de certaines familles couvrent fréquemment plusieurs départements, notamment lors du pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, d'autres restent dans les

Photo ci-contre :
Carnet anthropométrique collectif.
Coll. Archives départementales des
Bouches-du-Rhône.



F. Bohny-Reiter
Enfants à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)
1942
© Mémorial de la Shoah/CDJC



limites d'un canton, se déplaçant d'un village à l'autre et devenant de fait semi-sédentaires voire sédentaires.

En septembre 1939, les premières interdictions de circuler – notamment dans les départements côtiers ou frontaliers – sont appliquées aux nomades, considérés comme des espions potentiels. **Un décret du 4 avril 1940** les assigne à résidence en stipulant que « **la circulation des nomades est interdite sur la totalité du territoire métropolitain pour la durée de la guerre** ». Dès la fin de l'année 1940, ils sont progressivement internés dans des camps, construits initialement pour les réfugiés républicains espagnols.

En 1942, des camps spécifiques leur sont dévolus, tel **Saliers**, situé dans les Bouches-du-Rhône, ou encore les camps de **Jargeau** dans le Loiret et de **Montreuil-Bellay** dans le Maine-et-Loire.

L'exposition apporte un éclairage particulier sur le quotidien des internés au camp de Saliers, dont les façades dessinées « à la camarguaise » cachent mal le dénuement des familles parquées dans des baraques sans chauffage, mal nourries et victimes de conditions sanitaires effroyables.

À cet égard, le traitement des Tsiganes s'apparente hélas à celui de tous les autres internés des camps français : Juifs, étrangers « indésirables », communistes...

Les Tsiganes de France, contrairement à ceux d'Allemagne ou des pays contrôlés par le Reich (la Pologne en particulier) ne furent pas déportés vers les camps d'extermination nazis.

Cette particularité ne doit nullement occulter la politique d'extermination dont fut victime ce peuple.

Considérés comme « asociaux » du fait de

leur mode de vie (alors même que, paradoxalement, une bonne partie des Tsiganes allemands étaient sédentarisés et assimilés depuis plusieurs générations) et « de race impure », les Tsiganes furent déportés dans tous les camps de concentration, victimes d'expériences pseudo-médicales, telles celles pratiquées à Auschwitz sur des enfants par le docteur Mengele, et gazés dans les camps d'extermination. 10 000 d'entre eux périrent ainsi à Birkenau, 3 000 dans la seule nuit du 1^{er} au 2 août 1944, quand fut liquidée la partie du camp qui leur était réservée.

Le sort des Tsiganes pendant les années noires a été peu étudié en tant que tel. Il est connu par le biais de travaux sur l'internement, sur la Déportation, sur la Shoah et grâce à l'obstination d'un petit nombre d'historiens. Si l'exposition ne prétend pas combler un vide historique, elle propose **une synthèse des connaissances existantes**.

Il s'agit aussi de mettre en garde le visiteur contre les raccourcis trop hâtifs et de lui faire prendre conscience que **la mémoire de l'internement des Tsiganes en France et celle du génocide dont ils furent victimes sont tout à la fois doubles et complexes**. Les formes mémorielles, expression tangible d'une culture, diffèrent entre Tsiganes et « non-Tsiganes ». Imposer une forme commémorative unique serait une violence supplémentaire.

La question de la place des Tsiganes dans nos sociétés sédentaires est ancienne, mais ne relève pas que de l'Histoire. Elle renvoie aussi au racisme et à l'ostracisme dont sont toujours victimes les populations tsiganes en Europe centrale et orientale. Cette réalité ne peut laisser indifférent à l'heure où la notion de libre circulation des personnes demeure l'un des enjeux majeurs de la construction européenne.

F. Bohny-Reiter
*Arrivée de Tsiganes au camp de Rivesaltes
 (Pyrénées-Orientales)*
 1941-1942
 © Mémorial de la Shoah/CDJC
 En zone libre, l'utilisation des camps
 « Troisième République » est également observée.
 C'est le cas de Rivesaltes dans les
 Pyrénées-Orientales, d'abord
 camp d'instruction militaire, il héberge
 successivement à partir de 1938 des aviateurs,
 des travailleurs indochinois, des groupes de
 travailleurs étrangers. Puis en 1941,
 le site devient officiellement « centre
 d'hébergement de Rivesaltes ». Il accueille
 alors des républicains espagnols,
 des nomades ou Tsiganes, puis des Israélites.



L'EXPOSITION *Une culture méconnue*

Souvent victimes des préjugés, de la peur ou tout simplement de l'ignorance des sédentaires, les Tsiganes n'en sont pas moins un peuple riche d'une histoire et d'une culture hors du commun. Ce à quoi l'exposition s'attache, en proposant en préambule un rapide aperçu des origines de ce peuple, très certainement issu de l'Inde du Nord au xv^e siècle. D'abord bien accueilli en Europe centrale, il est rapidement mis en servage par les grands propriétaires terriens, avides de main d'œuvre.

C'est au xix^e siècle que l'arrivée des Tsiganes en Europe occidentale devient massive, suscitant crainte et fascination des autochtones. Désignés par les termes de « Bohémiens », « camps volants », « Romanichels », ils font l'objet d'une production iconographique abondante. Les photographies soulignent les traits, jugés extravagants, de leur mode de vie dans les roulottes et les « unes » des journaux populaires ne manquent pas de souligner leur caractère farouche, la beauté des femmes, leurs talents (inquiétants) de montreurs d'animaux sauvages et... leur propension à figurer dans la rubrique des faits divers. Le pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-

Mer, de plus en plus connu au début du xx^e siècle, offre l'une des rares occasions de présenter cette population sous un jour plus positif, à la faveur de sa ferveur religieuse.

Cette vision stéréotypée et paradoxale se retrouve à toutes les époques, y compris la nôtre.

Une histoire sous surveillance

Parallèlement, l'exposition donne à découvrir la masse imposante des textes de loi régissant la circulation mais aussi la vie quotidienne de ces « gens du voyage ». C'est en 1912 que le carnet anthropométrique, familial ou individuel, devient obligatoire. Il met en application les travaux récents de la police scientifique en faisant figurer les photos et empreintes digitales de chaque individu – enfants compris – autorisant de fait le fichage de cette population.

Les exemplaires présentés dans l'exposition proviennent des Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Leur examen attentif permet de reconstituer l'histoire et le parcours itinérant de ces familles, commune après commune, grâce aux tampons qui y figurent, scrupuleusement apposés à chacun de leur passage.

Photo ci-contre :
 Berthe Renard
 1939

Photographie extraite de son carnet anthropométrique – Coll. Archives départementales des Bouches-du-Rhône.
 « Le 15 septembre 1943, j'ai été astreinte à résider au camp de Saliers [...]. Dans la nuit du 6 au 7 décembre 1943, je me suis évadée du camp avec l'aide de mon frère et de ma belle-sœur. Une fois sortie du camp, je me suis rendue à Saint-Étienne et ensuite à Limoges. J'ai effectué tout ce trajet à pied. Si j'ai quitté le camp de Saliers, c'est uniquement parce que la nourriture y était très mauvaise et que je ne pouvais de ce fait envoyer aucun colis à mon mari qui est prisonnier. »
 (Extrait du procès-verbal d'arrestation établi le 9 février 1944 à la gendarmerie de Limoges).



Paul Demeter
1934
Photographie extraite de son carnet anthropométrique – Coll. Archives départementales des Bouches-du-Rhône.
La famille Demeter avait l'habitude de voyager dans la région Auvergne. Elle semble avoir été arrêtée en 1941 à Blazac puis conduite au camp de Rivesaltes.



Dès la déclaration de guerre, les « nomades », pourtant français le plus souvent, sont interdits de circulation et assignés à résidence aux périphéries des communes : une telle situation ne manque pas d'exacerber l'inquiétude et la colère des riverains, dont on lira avec intérêt quelques extraits de lettres adressées aux autorités...

Avec la défaite, l'occupation militaire et l'instauration du régime de Vichy, le sort des Tsiganes se détériore rapidement. Ils subissent les mesures répressives, dont la finalité obéit à une stratégie conjoncturelle : besoin de main-d'œuvre pour dégager les voies de communication, politique de stigmatisation envers des populations jugées « impures » par les Allemands et mise en œuvre d'une politique de redressement moral pour le régime de Vichy, qui passe par une sédentarisation forcée...

L'internement devient inéluctable. Dès 1942, des camps spécifiques sont institués pour les Tsiganes.

Ce dispositif s'inscrit dans une politique de réorganisation générale du système carcéral français, visant à le « rationnaliser ». Ainsi des camps sont réservés aux

Juifs voués à la déportation et à l'extermination, d'autres aux Tsiganes qui ne seront pas déportés de France, à l'exception du convoi parti du Nord rattaché au commandement allemand de Bruxelles.

Une mémoire en construction

L'exposition inclut une part importante du travail de Mathieu Pernot, qui s'est attelé, de 1997 à 2000, à un travail de recherche approfondi sur le camp de Saliers.

Situé en Camargue, dans les environs d'Arles, ce camp a été conçu spécifiquement pour l'internement des Tsiganes du Sud de la France.

Aujourd'hui, il ne reste plus aucun vestige de ce lieu, recouvert par des rizières. Mais à défaut d'empreintes visibles, Mathieu Pernot a su retracer les itinéraires d'un certain nombre de familles qui y furent internées entre décembre 1942 et 1944. L'exposition présente ainsi les photos de face et de profil prises lors de leur arrivée au camp. Certains de leurs membres ont pu être interviewés

par le photographe : le témoignage audio de six d'entre eux vient donner vie à leur portrait, présenté en regard de celui réalisé presque soixante ans auparavant,

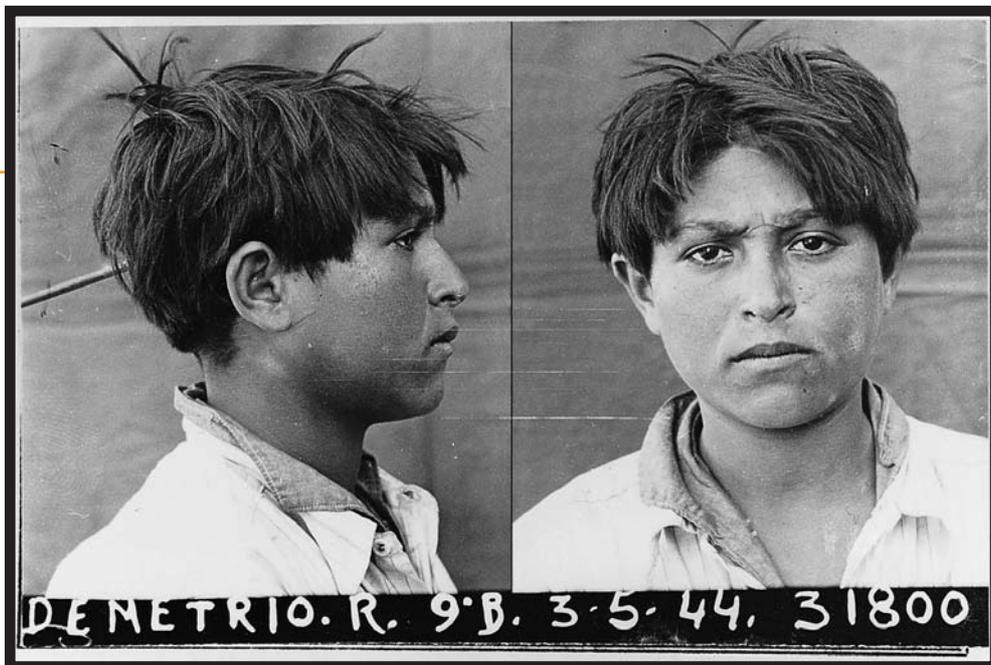


Photo ci-contre :
Jésus Gimenez
Années trente.
Photographie extraite de son carnet anthropométrique – Coll. Archives départementales des Bouches-du-Rhône.
La famille de Jésus a été internée dans les camps d'Argelès, Bacarès et Rivesaltes.

Roger Demetrio

1944

Photographie extraite de son carnet anthropométrique – Coll. Archives départementales des Bouches-du-Rhône. La famille Demetrio a été successivement internée aux camps de Rivesaltes, Gurs, Noé et Saliers. Deux des frères de Roger vont s'évader du camp de Saliers en 1943. Pris par un détachement allemand, ils seront déportés au camp de Buchenwald. Le reste de la famille quittera le camp de Saliers au moment de la Libération.



sous la contrainte. Tous parlent, avec difficulté, de ce traumatisme qu'a constitué leur internement, de leur lutte pour la survie, de leur évasion parfois.

Petites lueurs d'humanité dans cette histoire grise : l'aide apportée par quelques « non Tsiganes », ces personnes qui ont recueilli chez elles des enfants et ces institutrices qui ont tenté d'éduquer les plus jeunes livrés à eux-mêmes.

La lecture de certains documents consterne au contraire le visiteur : ainsi cette circulaire n° 1987 CD/RI du 26 octobre 1943, qui précise que les internés doivent recevoir des rations identiques à celles attribuées aux détenus dans les prisons.

Heureusement, serait-on tenté de penser, les évasions furent particulièrement nombreuses. Elles étaient à la fois favorisées par la complaisance de certains gardiens pas toujours zélés, l'état d'esprit des prisonniers, par définition épris de liberté, et la structure même des camps, rarement clos.

La Libération de la France ne marque en rien la fin des politiques de discrimination : ainsi le décret assignant à résidence les nomades n'a été abrogé que le 10 mai 1946. Quant au carnet anthropométrique, il restera en vigueur jusqu'en 1969.

Plus que toute autre, la construction

d'une « mémoire tsigane » semble complexe. L'histoire même des Tsiganes en France est méconnue, souvent confondue avec celle de l'extermination perpétrée par les nazis dans les camps de Pologne.

Or, il se trouve que l'occupant allemand ne demanda pas qu'on lui livre les populations tsiganes de France.

Cette spécificité, attachée à la communauté tsigane française, ne doit cependant pas occulter qu'elle fut loin d'être la règle en Europe. Et c'est bien à cette échelle qu'il convient d'analyser l'histoire

Photo ci-contre :

Lettre censurée

Vers 1942 – Coll. Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Cette lettre figurait dans le carnet anthropométrique de Félix Capel. Sur l'enveloppe figure le numéro de la cabane du destinataire au camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).



de ce peuple, intimement liée à celle de notre continent.

Maisons du camp de Saliers en construction
Été 1942
Coll. privée – Fonds Francis Bertrand.



LE CAMP DE SALIERS

En mars 1942, le gouvernement de Vichy décide, de sa propre initiative, de regrouper dans un même camp tous les Tsiganes assignés à résidence en zone sud. Le choix se porte, pour l'implantation de ce qui doit devenir un camp modèle, sur la Haute-Camargue, censée être le « berceau de la race tsigane », en raison du pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le site se trouve à une dizaine de kilomètres d'Arles.

Un premier groupe d'une cinquantaine de Tsiganes y est envoyé, en provenance du camp de Rivesaltes. L'objectif est d'amener sous la contrainte les nomades à la sédentarisation en leur offrant la possibilité d'exercer une activité considérée comme « traditionnelle » : la vannerie, l'osier poussant en abondance sur ces terres marécageuses.

Un camp modèle...

Par ailleurs, la construction de ce camp participe d'un acte de propagande, destiné à rassurer les gouvernements étrangers quant au sort des nombreux internés du régime de Vichy. Tout dans sa mise en œuvre se devait d'être particulièrement soigné.

Cette construction s'inscrit du reste dans la démarche culturelle du gouvernement de Vichy, qui a entrepris de recenser et préserver les éléments patrimoniaux (architecture, folklore) des différents terroirs français. L'édification du camp est confiée à l'architecte des monuments historiques du département, Monsieur Van Migom, qui s'inspire de l'architecture traditionnelle camarguaise, notamment dans les choix des matériaux. Peu importe que les baraques ainsi construites soient pratiquement inhabitables, sans chauffage, ni eau, ni électricité. Ni que leur sol en terre battue et leur toit en chaume les rendent humides et insalubres.

Du camp subsistent des plans de construction, dont certains sont exposés, quelques photos et, une fois de plus, les

lettres de protestation des riverains, inquiets de voir s'installer des nomades à proximité de leurs propriétés.

... du dysfonctionnement des camps

Rapidement, le fonctionnement du camp se heurte à d'insurmontables problèmes, amplifiés par l'incompétence du personnel (le recrutement des gardiens s'avère particulièrement difficile, comme en témoignent les offres d'emplois qui paraissent dans la presse locale).

Pour les internés, les mois passés à Saliers sont une véritable épreuve : mal ou peu vêtus – ils n'ont pas eu le droit d'amener leurs affaires personnelles au camp –, ils endurent le froid et les parasites. Les rations alimentaires fournies sont totalement insuffisantes tandis qu'une bonne partie des vivres est détournée au profit du marché noir. À cela s'ajoute le surpeuplement et la promiscuité entre les familles qui engendrent des tensions permanentes.

Ce sont les enfants qui souffrent le plus de ces conditions de vie. Le 15 février 1943,

Saliers.
2001
© Mathieu Pernot



le sous-préfet d'Arles fait paraître dans le *Petit Marseillais* un appel pour le placement dans des familles d'accueil des orphelins. Cette demande trouve peu d'écho auprès de la population. Une soixantaine d'entre eux sera toutefois placée, avec ou sans le consentement de leurs parents, dans des œuvres religieuses ou à l'Assistance publique.

Loin des objectifs affichés, les autorités du camp peinent à fournir du travail aux internés, sauf à les « louer » à l'extérieur pour des travaux agricoles.

Face à la situation, les autorités sont contraintes, dès le début de l'année 1943, de procéder à des libérations et des transferts vers d'autres camps.

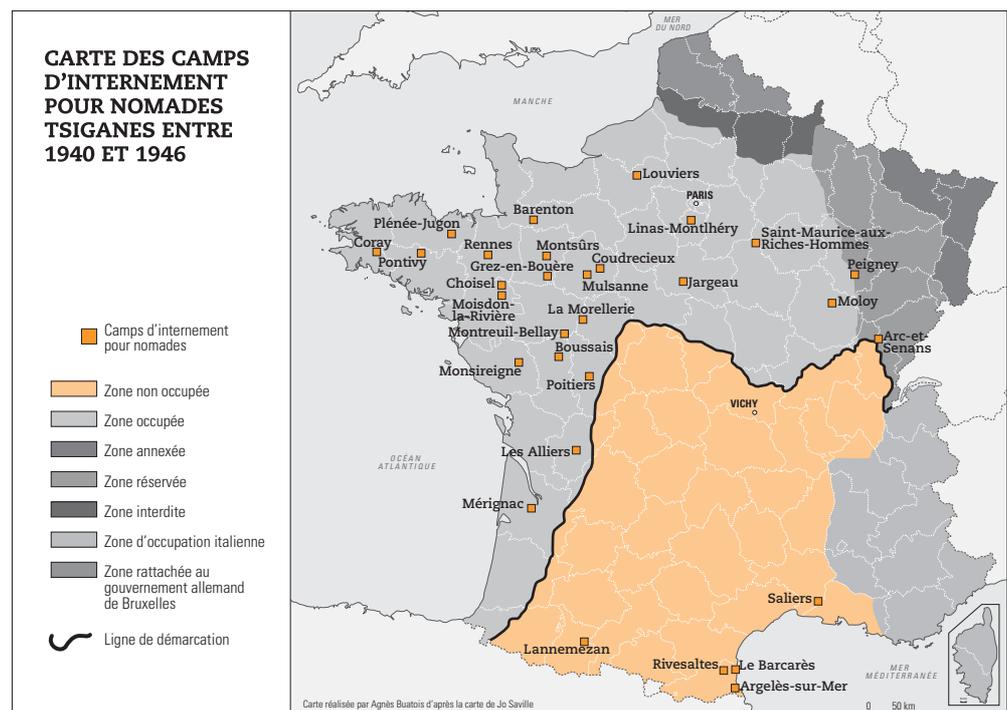
Le camp est évacué en août 1944, après avoir été, le 17 août, la cible des tirs alliés

qui l'avaient confondu avec un camp allemand.

Les Tsiganes internés à Saliers – 700 environ – ont de plus été spoliés de tous leurs biens, en particulier de leur roulotte. Ces pertes n'ont à ce jour jamais été indemnisées par le gouvernement français.

Il reste des images du camp de Saliers. Tous les cinéphiles les connaissent.

En effet, le camp, désert, a servi de décor « naturel » au film *Le Salaire de la peur*, tourné par Henri-Georges Clouzot en 1953. En échange du prêt du site, le réalisateur s'était engagé à le raser après le tournage, afin de lui restituer une affectation agricole. Clouzot tint parole, le site redevint rizière et c'est seulement en 2006 qu'une plaque y fut apposée.



ENTRETIEN AVEC MATHIEU PERNOT

Mathieu Pernot est photographe, diplômé de l'École nationale de la photographie d'Arles (ENP).

En 1997, il découvre par hasard l'existence « d'un camp de concentration pour nomades » tout près de sa ville, à Saliers. Il y consacre trois années d'étude, mêlant son regard de photographe à ses recherches historiques.

Plus récemment, Mathieu Pernot a travaillé sur les milieux carcéraux et les mémoires urbaines. D'une manière générale, il définit son œuvre comme « engagée auprès de ce qui risque de disparaître et [il] tente, par une forme documentaire, d'en sauver une ultime apparence ».

Comment vous est venu cet intérêt pour la population tsigane ?

J'ai rencontré les premières familles lorsque je faisais mes études à Arles, à l'école de photographie. Je n'avais aucune raison particulière de les croiser, si ce n'est l'envie de connaître ces personnes et l'intuition qu'il pouvait peut-être se passer quelque chose. Mais je ne connaissais pas cette communauté (ses origines, sa langue, etc.) et n'avais aucune idée de la nature des photographies que je souhaitais réaliser. Il a donc fallu que la rencontre se fasse.

Au début, votre travail était-il essentiellement historique ?

Non. Saliers est venu après trois années de travail photographique réalisé auprès des familles qui vivaient dans la région d'Arles. Saliers est d'abord une découverte de photographe.

Comment êtes-vous passé des archives à la recherche physique des hommes et des femmes qui vécurent à Saliers ?

Lorsque j'étudiais les archives concernant les personnes internées à Saliers, je ne pouvais m'enlever de la tête l'idée de retrouver ces personnes et de savoir ce qu'elles étaient devenues. J'ai donc travaillé longuement sur les carnets anthropométriques pour obtenir un maximum d'informations sur elles (nom des parents, des frères et sœurs, date de naissance, zone où les familles avaient l'habitude de voyager, etc.) et puis je suis allé à la rencontre des Tsiganes que je fréquentais pour leur demander s'ils connaissaient d'anciens internés. C'est comme cela que j'ai pu commencer à remonter le fil de l'histoire.

Comment s'est déroulée la rencontre ?

Très bien. Je crois que les gens étaient contents de voir qu'un "gadje" pouvait s'intéresser à cette histoire et j'ai toujours été très bien accueilli. Il y avait, à chaque fois, l'émotion et la douleur de se retrouver confronté à une période terrible de leur vie, mais peut-être aussi le réconfort de trouver quelqu'un qui souhaitait les entendre sur cette période. Je leur ai toujours expliqué qu'il était important que ce soit eux qui racontent et que cette histoire devait être connue de tous. Je leur ai aussi dit qu'il me semblait nécessaire de faire un livre sur Saliers à partir de leurs témoignages et de leurs photographies. La quasi totalité des personnes rencontrées partageaient cette idée qui n'allait pourtant pas de soi au sein d'une communauté n'ayant pas pour habitude d'inscrire son histoire.

Aujourd'hui, quel rapport entretenez-vous avec les Tsiganes ?

Je les respecte et les admire toujours autant. Je garde des liens forts avec certaines familles. Ce sont les derniers "sauvages", les ultimes résistants.

EXTRAITS DE LA BIBLIOGRAPHIE DE MATHIEU PERNOT

- *Le grand ensemble*,
Le Point du Jour éditeur,
2007
- *Hautes surveillances*,
Actes sud, 2004
- *Un camp pour les
bohémiens*,
Actes sud, 2001
- *Tsiganes*, Actes sud, 1999

AUTOUR DE L'EXPOSITION

VISITES COMMENTÉES

- Samedi **30 juin, 8 septembre** à 15 h.
- Samedi **6** et dimanche **7 octobre** à 15 h.
- Samedi **17** et dimanche **18 novembre** à 15 h.
- Samedi **1^{er}** et dimanche **2 décembre** à 15 h.

Sur réservation au 04 78 72 23 11

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 15 septembre

Musique tsigane, concert acoustique du quartet Chez Nono

Dans la cour du Centre Berthelot. Entrée libre.

CONFÉRENCES

Vendredi 1^{er} juin

Dans le cadre du Festival du 6^e continent sur les Roms, organisé par l'association Aralis. Intervention d'Isabelle Doré-Rivé et Mathieu Pernot.

Jeudi 15 novembre

Conférence à quatre voix avec Mathieu Pernot (photographe), Henriette Asséo et Marie-Christine Hubert (historiennes) et Emmanuel Filhol (maître de conférences à l'Université de Bordeaux 1).

Au CHRD.

INFORMATIONS PRATIQUES

Sous la direction d'Isabelle Doré-Rivé, directrice du CHRD

Commissariat : Marie-Clothilde Meillerand

Photographie : Mathieu Pernot, photographe

Production : Marion Vivier, Jean-Louis Begon

Communication : Magali Lefranc

Graphisme : Agnès Buatois

Peuple tsigane. Le silence et l'oubli

Exposition présentée du 21 juin au 9 décembre 2007, dans la galerie d'exposition temporaire.

ACCÈS

Centre Berthelot – 14, avenue Berthelot – 69007 Lyon

Tram T2, station Centre Berthelot

Métro A, station Perrache ou **Métro B**, station Jean Macé

Vélo'v

Parking, rue de Marseille

HORAIRES

Du mercredi au vendredi de 9 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.

TARIFS

Tarif normal : 4 €

Tarif réduit (étudiants, groupes adultes) : 2 €

Visite commentée : 3 €